

l'autre jour qu'il tenait à ce que l'on construise des logis pour tous les Indiens et sans retard. Il y a beaucoup de malades et plus d'Indiens que de blancs à l'hôpital à cause du manque de logis.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES FINANCES

LES EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT EN 1971—LA CAPACITÉ DES PROVINCES ET DES MUNICIPALITÉS D'EMPRUNTER AU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Mercredi dernier, comme en fait foi la page 3242 du harsard, j'ai posé une question au ministre des Finances sur sa déclaration aux premiers ministres provinciaux à la Conférence, où il disait que les provinces n'avaient qu'à emprunter s'il leur fallait plus d'argent. Le ministre a répondu que le gouvernement emprunterait 2 milliards de dollars, pour les injecter dans l'économie cette année. J'aimerais savoir si ces 2 milliards sont en sus du milliard et demi que le gouvernement devra emprunter pour le remboursement d'obligations arrivées à échéance. S'ensuit-il que le gouvernement devra emprunter 3.5 milliards cette année?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Oui, il s'agit de 2 nouveaux milliards de dollars.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je demander au ministre si les provinces et les municipalités pourront emprunter sur le marché canadien si le gouvernement fédéral emprunte 3.5 milliards de dollars, ou bien devront-elles recourir au marché américain malgré l'avis contraire du ministre des Finances?

L'hon. M. Benson: J'estime que le marché canadien pourra amplement fournir 2 milliards de dollars au gouvernement fédéral en plus des besoins légitimes des provinces.

* * *

LES TRANSPORTS

TORONTO—L'ÉTUDE SUR LES TRAINS-NAVETTES

M. John Roberts (York-Simcoe): J'ai une question pour le ministre des Transports. Le gouvernement a-t-il décidé d'entreprendre des études sur les trains-navette desservant la banlieue nord de Toronto?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Je suis convenu mercredi avec le président de la communauté torontoise que le ministre [M. Muir.]

tère des Transports prendrait l'initiative, conjointement avec mon collègue chargé du logement et des affaires urbaines, en vue d'une rationalisation plus poussée des voies ferroviaires menant à Toronto et pour déterminer s'il est possible de les utiliser pour la desserte des banlieues.

M. Roberts: Le ministre peut-il nous indiquer quand ces études seront terminées?

L'hon. M. Jamieson: Non, monsieur l'Orateur. La première phase vise simplement à déterminer le mécanisme permettant d'entreprendre ces études. Nous en discuterons avec les chemins de fer, la province de l'Ontario et les différentes municipalités intéressées, et la première étape des travaux commencera presque immédiatement.

[Plus tard]

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question complémente la précédente et elle s'adresse au ministre responsable du logement. A-t-il prévu certaines sommes dans le budget de la SCHL pour acheter ou occuper des terrains afin de soulager le problème de transport à Toronto que le ministre des Transports a exposé?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, la loi ne nous y autorise pas. Comme mon collègue, le ministre des Transports, l'a dit, c'est une question sur laquelle nous commençons à nous pencher. D'autres régions canadiennes ont manifesté de l'intérêt à son endroit, et nous y songerons lors de l'établissement d'objectifs urbains appropriés.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS EN ONTARIO SEPTENTRIONAL—DEMANDE DE CONVOCATION DU COMITÉ DES TRANSPORTS

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Transports une question supplémentaire concernant les communications ferroviaires dans le Nord de l'Ontario. Étant donné les pressantes instances de tous les députés du Nord de l'Ontario visant à obtenir que le comité des transports tienne des audiences publiques dans le Nord de cette province, afin d'évaluer les conséquences de la réduction du service-voyageurs décidée par le CN et d'examiner l'ensemble de la question des services ferroviaires, le ministre est-il disposé maintenant à nous dire s'il autorisera le comité à tenir de telles réunions?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il ne saurait être question pour moi de dire ce que j'autorise le comité à faire. Les comités de la Chambre sont suffisamment autonomes à cet égard,